

## VOITURE PERSONNELLE AUTORISEE

(remboursement limité au tarif SNCF) (\*)

Il y a quelques années, les dépenses de chauffage des établissements scolaires avaient la priorité sur celles d'enseignement ce qui faisait dire aux mauvais esprits que l'Education Nationale avait plus à charge de garder les élèves au chaud que d'assurer leur éducation. (Les esprits chagrins diront que ça n'a pas changé!)

Aujourd'hui, que n'entendons-nous pas de nos responsables, Ministre(s), Recteurs, ... sur la nécessaire modernisation de notre système éducatif, nécessaire pour l'avenir de la nation, pour les 76,...% de bacheliers,...Et de mettre en avant les MAPPEN, les stages du PAF. Il est alors curieux d'apprendre de la bouche même des responsables de la formation académique à Strasbourg que la dite formation n'est pas une priorité et que la loi de 1971 ne s'applique toujours pas à notre ministère de tutelle.

S'étonnera-t-on alors de voir les rares collègues qui malgré les difficultés avec leur chef d'établissement acceptent de prendre sur leur temps et sur leur argent pour recevoir une formation qui n'est ni reconnue, ni valorisée, voir donc ces collègues se comporter en consommateur?

Un certain nombre d'institutions (ministères et syndicats essentiellement) se sont charitablement occupé de nous ces temps-ci. Une nécessaire revalorisation financière a eu lieu. Mais a-t-on réellement valorisé notre fonction d'enseignant et d'éducateur? A-t-on valorisé le travail de tous ceux et celles qui s'investissent dans leur métier? J'en doute! Ne nous étonnons donc pas si de moins en moins de personnes s'intéressent à une carrière dans l'Education Nationale et si d'autres démissionnent.

J. LEFORT.

## II

---

(\*) Ce qui veut dire que l'autobus nécessaire pour se rendre de la gare au lieu de convocation est à votre charge.